Projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

PNR de Gâtine : Une étape cruciale franchie !

Après une fin d'année 2024 studieuse, dédiée à consolider le projet de Charte suite aux échanges avec les rapporteurs de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) chargés d'émettre un avis sur ce projet, le début de l'année 2025 a permis de valider plusieurs étapes. La Fédération des PNR a donné un avis favorable à l'unanimité en février, puis le CNPN a également rendu un avis favorable après une audition au ministère en mars. Ces deux avis consultatifs ont alimenté l'avis officiel du Préfet de région signé en juillet 2025. L'avis positif du Préfet salue les progrès notables du projet de Charte ainsi que l'important travail de concertation et de rédaction témoignant de l'implication des élus, partenaires et équipe du projet de PNR. Il s'agit d'une étape décisive pour ce dossier même si ce n'est pas la dernière…

A l'automne 2025, c'est l'autorité environnementale qui va évaluer l'impact de la Charte sur le patrimoine naturel puis viendra le temps de consulter officiellement les habitants lors de l'enquête publique. Les gâtinais et gâtinaises seront informés de cette consultation et peuvent dès à présent prendre connaissance du projet sur le site internet dédié au projet de PNR.

En cette fin de mandat des équipes municipales, les porteurs du projet de PNR remercient les communes dans lesquelles ils sont venus présenter le PNR en Conseil municipal. L'année 2026 permettra de rencontrer les nouvelles équipes, relais essentiels entre le futur Syndicat de PNR et les habitants.

Expérimenter la renaissance des haies

Le projet de PNR de Gâtine poitevine mène, avec l'association Bocage Pays Branché et ses partenaires, une expérimentation sur la Régénération Naturelle Assistée (RNA) des haies. Cette méthode consiste à accompagner l'installation spontanée de haies et de petits bosquets grâce à des techniques agroforestières simples et durables. Moins couteuse que la plantation, elle favorise une biodiversité plus riche par la présence de plantes pionnières et encourage une végétation plus résistante. Déployée auprès des agriculteurs et des communes, elle contribue à préserver durablement les haies bocagères garantes de la qualité de nos paysages ruraux. Territoire pilote sur le bocage, la Gâtine expérimente la RNA qui a vocation à servir de modèle reproductible localement et nationalement.

Osez un tourisme durable en Gâtine poitevine

Regroupez sous la bannière « Osez la Gâtine » les trois offices de tourisme du territoire et le Pays de Gâtine travaillent pour développer un tourisme durable sur le futur PNR de Gâtine poitevine. Parmi les actions de cette stratégie, soutenue par la Région, on retrouve la Charte du tourisme durable de la Gâtine poitevine, co-construite avec les prestataires touristiques et partenaires locaux. Cette Charte engage les professionnels pour un tourisme respectueux de l'environnement, du patrimoine et des visiteurs. Ils seront ainsi accompagnés pour faire évoluer leurs pratiques en progressant à leur

rythme et pourront bénéficier de la structuration d'un réseau d'acteurs engagés dans cette démarche. Dès la fin d'année 2025, les prestataires touristiques volontaires pourront adhérer gratuitement à cette Charte pour trois ans renouvelables.

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 – contact@pays-gatine.fr

Plus d'informations www.pnr-gatine-poitevine.fr et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

Proposition d'illustration : couverture du projet de Charte du PNR